

Appel au Boycott du Barbecue de Tom!!!

Par Toutatis, c'en est trop !!

Le déroulement du plan de communication sur le nouveau siège suit son cours !



Lundi 7 Septembre, la direction convie les salariés à la cérémonie du « topping-out », une barbecue party sera organisée entre midi et deux.

La CGT considère cette manifestation comme une nouvelle provocation de la direction, laquelle, fait suite à la diffusion de la vidéo de Tom rappelant l'attente des salariés pour profiter de l'atmosphère collaborative des open spaces !

La « garden party » du 14 Juillet à l'Elysée a été annulée, Tom souhaiterait il prendre le relais à Blagnac, en conviant le peuple à partager des saucisses ?

Il est vrai que Tom n'étant pas gaulois, il n'a pas peur que le ciel lui tombe sur la tête, pourtant il devrait s'en méfier, et consulter, si ce n'est les oracles, les instances représentatives du personnel, et les salariés concernés. En effet :

- Les rapports d'expertise de SECAFI (mandaté par le CHSCT) et CAP EXPERIENCE (mandaté par la direction) sur le projet mettent en évidence une augmentation du risque pour la santé des salariés.
- Les recommandations de ces rapports ne sont quasiment pas prises en compte par la direction, celle-ci propose des plans d'action nettement insuffisants.
- 2 Syndicats sur 3 présents au CHSCT ont voté le 24 Juillet contre le nouveau mode de travail en Open Spaces découlant du projet de construction du futur siège (la CFDT a voté pour le projet et prend le pari hasardeux que « la réduction du nombre de postes par étage sera peut-être suffisante », alors que nous sommes encore très loin des recommandations de l'INRS* en matière de densité...).
- Le retour des questionnaires des salariés des tests room de Cassiopée 3&4 conclue à une augmentation des risques psychologiques et sociaux.
- Les rapports d'expertise conduits par SECAFI et CAP EXPERIENCE, sur les open space recommandent de ne pas appliquer indifféremment celui-ci.
- Les comptables de FAS, par une initiative non syndicale, ont émis spontanément leur crainte face à ce projet par la signature d'une pétition.

Le travail entrepris par notre CHSCT, a donné quelques résultats. Néanmoins comme indiqué sur la lettre envoyée par le CHSCT le 6 Juillet à Mr Chamussy** nous savons que **le problème numéro un concerne la densité de population** (jusqu'à 2,5 fois supérieure aux recommandations de l'INRS* pour à peu près 2/3 des occupants du B75). Le seul jeu de négociation lors des réunions CHSCT a permis de faire baisser la moyenne de salariés par étage, mais n'a pas permis d'abaisser le seuil de 180, à 75 ou 80 salariés par étage.

Ce n'est pas les quelques concessions faites par la direction, de-ci de-là, qui dédouaneront celle-ci de son obligation de préserver et prévenir la santé des salariés. La CGT n'est pas représentée au CHSCT de Toulouse et ne peut donc convenir avec les membres élus à lancer des actions pour faire respecter cette obligation, comme cela a été fait au CHSCT de Suresnes (nous tenons à disposition un jugement de condamnation de la direction sur une action en référé du CHSCT contre un projet de la direction). Le CHSCT dispose de la personnalité Morale, et peut donc agir en justice.

Cependant, sans une mobilisation franche et massive des salariés, on ne pourra pas obtenir de résultat pérenne (nous l'avons vu avec le PSE d'ASTRIUM la mobilisation massive des salariés a payé, avec une réduction de suppression d'emploi, puis l'arrêt total du PSE).

Nous appelons donc les salariés à se mobiliser, afin de peser dans les discussions avec la direction, c'est pourquoi, dès à présent :

LA CGT APPELLE TOUS LES SALARIES A BOYCOTTER LA CEREMONIE DITE DU « TOPPING-OUT » LE 7 SEPTEMBRE.

Sur le point particulier des open-spaces, la CGT n'a pas de tabou particulier et n'est pas systématiquement contre.

La CGT est prête à soutenir tout projet « open-space » construit intelligemment avec la consultation des salariés concernés, de leurs représentants et des intervenants spécialisés dans l'aménagement des espaces de travail.

La CGT exhorte donc la direction à annuler son projet en cours pour **construire ensemble un vrai projet collaboratif** avec le concours et l'avis :

- Du CHSCT (les 2/3 des membres représentés se sont exprimés contre le projet actuel, même amendé des quelques modifications obtenues « à l'arrache »)
- Des salariés et de leurs représentants élus et mandatés.
- Des experts désignés par le CHSCT.
- Des intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IRPP) impliqués dans les organismes suivants :
 - Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Public (OPPBTP)
 - L'Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de Travail (ANACT)
- Des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.

Nous allons bientôt organiser une consultation, votre participation sera essentielle pour forger ensemble un axe de lutte pour un vrai projet collaboratif. Peut-être, faudra t'il aussi recourir à une action judiciaire, nous devons tout faire pour forcer la direction à respecter son obligation de préservation de la santé et de la sécurité de ses salariés !

Dans l'immédiat, « BOYCOTT AU BARBECUE » !!

Contacts :

TOULOUSE : Jean-Michel Labrousse

06 60 47 07 66

www.cgteadsfrance.fr

cgt.to.eadsfrance@eads.net

SURESNES: Eric ROBILLOT

06 72 47 77 47

EADSFRACTEUGICT-CGT@eads.net